

**Compte-rendu succinct**

Etaient présents : Bernard EVRARD, Jean LACROIX, Catherine TELLIEZ, Guy CHEMIN, Sylvie DEROUETTE, Daniel VINCENT, Sylvie CHOQUEL, Nathalie MOREAU, Daniel ANDRIEU, Marie-Claude DUTERTE, Louisa MAMECHE, Olivier LEROY, Stéphane SAMBON, Cyril DUMOULIN, Nadège PICHON, Christophe ROUSSEL, Olivier CLABAUT, Sylvie D'HAILLECOURT, Virginie ROUTTIER, Stéphanie LEROUX, Ingrid LOUETTE, Sophie MONTIGNY Justine ROCHOY, Eitel ETEKI, Alix GOUDYME

Excusées ayant délégué leur mandat : Serge ALEXANDRE à Bernard EVRARD, Éric MERLIN à Daniel ANDRIEU, Giovanni FRATTINI à Guy CHEMIN, Christophe BOUTIN à Alix GOUDYME

Secrétaire de séance : Stéphanie LEROUX

\*\*\*\*\*

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Approbation du Procès-Verbal de la séance du 2 juillet 2020

Adopté à l'unanimité.

**I - FINANCES**

**1) COMMUNICATION DU RAPPORT DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES SUR LA GESTION DE LA COMMUNE DE MARQUISE CONCERNANT LES EXERCICES 2014 ET SUIVANTS**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et invité à en débattre, prend acte de la communication du rapport de la Chambre Régionale des Comptes portant sur les exercices 2014 et suivants.

**2) DECISION MODIFICATIVE N°1**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide les modifications budgétaires suivantes :

<b>DECISION MODIFICATIVE N°1</b>					
<b>FONCTIONNEMENT</b>					
<b>DEPENSES</b>			<b>RECETTES</b>		
Imputation	Libellé	Montant	Imputation	Libellé	Montant
Opérations réelles			Opérations réelles		
6355-823	Carte grise achat véhicule	300,00	7478-421	Erreur d'imputation titre de 2018 CAF + CEJ	5 612,00
6455-020	Assurance personnel	434,00	7478-60	Subvention nouveau projet QPV = DDCS	48 931,00
6161-020	Assurance multirisques	140,00	7473-60	Département – subvention QPV	1 000,00
6042-60	Prestation de service	969,00			
615231-822	Fauchage divers voies et chemins	3 000,00			
615221-60	Travaux rénovation – chantier insertion – projet QPV – MPT + festi	35 000,00			
6068-60	Matériaux rénovation chantier insertion QPV	6 500,00			
6135-60	Location patinoire QPV	9 200,00			
<b>TOTAL</b>		<b>55 543,00</b>	<b>TOTAL</b>		<b>55 543,00</b>

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Imputation	Libellé	Montant	Imputation	Libellé	Montant
Opérations réelles			Opérations réelles		
1311-020	Erreur d'imputation titre de 2018 CAF	843,00	10226-01	Taxe d'aménagement	4 905,00
10226-01	Remboursement TAM	2562,00	1318-60	Subvention CAF packs informatique + Lü	3 250,00
2138-60	Serres et abri jardin QPV	1 500,00	1311-60	Subvention CGET « Lü » + tablettes + ordi	27 200,00
2182-60	Vélos projet QPV	10 000,00			
2182-823	Matériel de transport	-10 000,00			
2188-60	Salle de sport interactive	21 200,00			
2183-60	5 packs informatique + tablettes + ordis	9 250,00			
<b>TOTAL</b>		<b>35 355,00</b>	<b>TOTAL</b>		<b>35 355,00</b>

**3) GARANTIE D'EMPRUNT POUR LA CONSTRUCTION DE 12 LOGEMENTS INDIVIDUELS (8 PLUS ET 4 PLAI) ZAC PLAINE DU CANET ILOT 5 PAR FLANDRE OPALE HABITAT**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, se prononce favorablement sur une demande de Flandre Opale Habitat qui sollicite la commune pour une garantie d'emprunt à hauteur de 50% pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 1 674 189 € souscrit auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, soit 877 094.50 € selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de Prêt N° 111399 constitué de 6 lignes de Prêt, et autorise Monsieur le Maire à signer la convention correspondante

**4) GARANTIE D'EMPRUNT POUR LA CONSTRUCTION DE 16 LOGEMENTS INDIVIDUELS (10 PLUS ET 6 PLAI) ZAC PLAINE DU CANET ILOTS 11 ET 12 PAR FLANDRE OPALE HABITAT**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, se prononce favorablement sur une demande de Flandre Opale Habitat qui sollicite la commune pour une garantie d'emprunt à hauteur de 50% pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 1 992 870 € souscrit auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, soit 996 435 € selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de Prêt N° 111864 constitué de 6 lignes de Prêt, et autorise Monsieur le Maire à signer la convention correspondante

**5) GARANTIE D'EMPRUNT POUR LA CONSTRUCTION DE 12 LOGEMENTS INDIVIDUELS (8 PLUS ET 4 PLAI) ZAC PLAINE DU CANET ILOTS 10 ET 13 PAR FLANDRE OPALE HABITAT**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, se prononce favorablement sur une demande de Flandre Opale Habitat qui sollicite la commune pour une garantie d'emprunt à hauteur de 50% pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 1 169 143 € souscrit auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, soit 584 571.50 € selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de Prêt N° 111863 constitué de 6 lignes de Prêt, et autorise Monsieur le Maire à signer la convention correspondante

**6) CONVENTION AVEC LA FDE POUR LA PERCEPTION, LE REVERSEMENT ET LE CONTROLE DE LA TAXE COMMUNALE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICITE**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer une nouvelle convention avec la FDE, pour une période de 6 années renouvelable tacitement, dans les mêmes conditions que précédemment.

#### IV – ADMINISTRATION GENERALE

##### 7) PRECISION SUR LA DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE, RELATIVE AUX EMPRUNTS – ALINEA 2 DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CGCT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe la limite de la délégation du Conseil Municipal au Maire, relative aux emprunts, à 500 000 €.

##### 8) DELIBERATION RELATIVE A L'ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la modification de la délibération 34-20 du 9 juin 2020, afin d'inclure les nouvelles dispositions de l'article L.1414-2 du CGCT et désigner les 5 conseillers élus et non 6 comme indiqués à tort.

##### 9) CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN BIEN – CHATEAU HULLEU RUE DE VERDUN – APPARTENANT A L'EPF NORD PAS DE CALAIS – AU PROFIT DE LA COMMUNE DE MARQUISE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur Le Maire à signer la convention de mise à disposition du Château Hulleu Rue de Verdun

##### 10) DESIGNATION DES COMMISSAIRES TITULAIRES ET SUPPLEANTS DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la liste des 32 noms de contribuables marquisiens, présentée pour la désignation des commissaires titulaires et suppléants de la commission communale des impôts directs, par le Directeur Départemental des Finances publiques.

#### V – PERSONNEL

##### 11) MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la création d'un poste de technicien, à raison de 35 heures hebdomadaires, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2020.

#### VI – DEVELOPPEMENT VIE LOCALE

##### 12) APPEL A PROJET « ACCOMPAGNEMENT AU DEVELOPPEMENT DU NUMERIQUE » AUPRES DE LA CAISSE D'ALLOCATION FAMILIALE DU PAS-DE-CALAIS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur Le Maire à répondre à l'appel au projet de l'axe 2 : « accompagnement des habitants dans le cadre de la fracture numérique » ayant pour objectif la création ou le renforcement d'espaces numériques par la mise à disposition du public, d'ordinateurs et d'imprimantes avec un volet d'accompagnement du public à l'accès et à l'usage du numérique, et de solliciter 5 packs informatiques, dans la limite d'un forfait de 650 euros par pack.

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 H 45

Le Maire,  
Bernard EVRARD

